

■ **BAKKER & BLANC ARCHITECTES Sàrl**, précédemment à Fribourg, CH-217-1001214-3 (FOSC du 11.07.2006, p. 7/3459950). Siège transféré à 1003 Lausanne, rue des Terreaux 5. Nouvelle raison de commerce: **Bakker & Blanc architectes associés Sàrl**. Statuts primitifs du 12 juin 2001 modifiés en conséquence le 9 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 9 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital social se compose désormais de 200 parts sociales de CHF 100. Bakker Marco et Blanc Alexandre détiennent chacun 100 parts de CHF 100. Communications aux associés; par avis écrit. Les associés-gérants, Bakker Marco, qui est nommé président, et Blanc Alexandre, cèdent chacun des 100 parts sociales de CHF 100 qu'ils détiennent, 20 parts de CHF 100 à Rochat Olivier, du Lieu, à Lausanne, nouvel associé-gérant avec signature individuelle avec 40 parts de CHF 100. Bakker Marco et Blanc Alexandre détiennent désormais 80 parts sociales de CHF 100.

Registre journalier no 10001 du 25.06.2009
(05105264 / CH-217.1.001.214-3)